



Comité Bouliste Départemental de la Charente

Madame Josette PLINET
Présidente du CBD16
45, rue Vorpsal – 16100 COGNAC
TEL : 06 78 36 69 26
Josette.plinet@neuf.fr

GONDEVILLE – Samedi 23 septembre 2017 - REUNION SPORTIVE + ARBITRAGE

PRESENTS : F.FLEURANCEAU – J.P CARNEIRO – P.PUGNAT – J.PLINET
ABSENTS EXCUSES: S.LACROIX – CI.JAVELAUD – IR MERLE – J.P.LICHTLIN – F.LICHTLIN – N.DESOUCHÉ
ABSENTS : D.BROUILLET – Th.GARREAU – H.B.RASTAU – J.F BAGUR –

10 heures, Josette PLINET ouvre la réunion et déplore l'absentéisme de trop de membres, elle remercie les présents et le président de la Boule Gondevilloise de les accueillir dans le club house.

ORDRE DU JOUR :

- Championnat des A.S. 3^{ème} et 4^{ème} division
- Cahier des charges des arbitres concours et championnats départementaux
- Cahier des charges de la sportive
- Questions diverses

CHAMPIONNAT DES AS 3^{ème} et 4^{ème} DIVISION : Francis FLEURANCEAU

- 6 équipes engagées : ANGOULEME 1 – ANGOULEME 2 – ESB CHATEAUBERNARD 1 – ASV CHATEAUBERNARD 2 – C.B.COGNAC – GONDEVILLE.
- Francis FLEURANCEAU rappelle que ce championnat se déroulera en 2 poules de 3 équipes en match A/R soit 6 matchs. Le tirage a été fait lors de la réunion du comité directeur du CBD16 et des présidents des AS.
- Aujourd'hui, il faut établir le calendrier dates des matchs – lieu – horaire.

Josette PLINET intervient et évoque le vœu d'une AS et d'un de ses licenciés, à savoir que les matchs commencent à 10 heures avec un repas pris en commun.

Personnellement Josette PLINET s'y oppose et précise qu'elle a contacté son bureau directeur pour avoir leur ressenti, qui suit ses idées, à savoir :

- *cette proposition est peut-être bien mais ne va profiter à deux AS qui reçoivent, ce n'est pas crédible.*
- *Nous devons analyser le coût de ces repas pour les joueurs lors des 6 matchs.*
- *Ce championnat est qualificatif et doit se dérouler dans un bon esprit sportif et surtout avec une bonne tenue de tous les joueurs.*
- *Aucun débordement ne sera accepté.*
- *Seul pour la journée des demi-finales et finale il y aura un repas*

Bien diffuser à vos licenciés.

Aménagement du tableau des matchs

- les dates
- les lieux
- Remise des licences par le responsable de chaque équipe 13 heures 40. Le joueur n'ayant pas déposé sa licence à 14 heures ne pourra pas jouer.
- Les licences devront être en parfaite conformité
- Début des jeux 14 HEURES

CAHIER DES CHARGES DES ARBITRES CONCOURS et CHAMPIONNATS : Jean-Paul CARNEIRO

Jean-Paul CARNEIRO remet une fiche avec le tableau pour établir le cahier des charges des arbitres pour tous les concours en Charente et les championnats départementaux. Toutes les compétitions sont honorées, tout en sachant que l'arbitre qui ne pourra pas effectuer sa mission **devra le contacter** .Il demande si la Charente aura l'organisation d'un championnat niveau ligue, Josette PLINET ne peut pas répondre car il n'y a pas eu de réunion spécifique.

CAHIER DES CHARGES DE LA SPORTIVE : Francis FLEURANCEAU

Le tableau présentant tous les championnats départementaux est honoré avec pour chacun la date – l'heure du début –

Lieu --- la durée des parties – le ou les délégués – l'arbitre.

La répartition des récompenses.

Francis FLEURANCEAU rappelle que pour chaque championnat une affiche est envoyée au président des AS au moins un mois avant la date fixée il demande que les dates pour les inscriptions soient bien respectées

Pas de questions diverses, fin de la réunion.
